Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Soins infirmiers, diagnostic et ordonnance médicale de proximité, à Grisy-les-Plâtres.

Dans le cadre de sa mise en place d'un service médical de proximité, la municipalité de Grisy-les-Plâtres tient à souligner le potentiel des soignants et de la borne de téléconsultation médicale installés dans le village, au service des villageois et des habitants des villages voisins.



En particulier.

- Les soins infirmiers

A l'entrée dans les campagnes automnales de vaccination contre la grippe et le COVID19, les infirmières de Grisy-les-Plâtres : Mmes Da Silva et Fernandez sont au service des grisyliens et des habitants des villages voisins.

Pour mémoire et information, ces soignantes, diplômées d'Etat, interviennent sur rendez-vous ***(07 63 85 12 19)*** aux domiciles des patients pour des :

- soins infirmiers,
- prélèvements sanguins,
- tests COVID 19,
- vaccinations.
- suivi de traitement par pompe à insuline

Elles font traiter les diverses analyses par le laboratoire de biologie médicale " BIOFUTUR " ,sis à OSNY (https://www.biofutur.eu). Les résultats sont accessibles, rapidement et sans déplacement, par internet. Les patients n'ont à régler que le tiers payant, sur présentation auprès de l'infirmière de leur carte d'assurance maladie " VITALE "

- Les diagnostic et ordonnance accessibles via la cabine de téléconsultation équipée d'une borne médicale " MEDADOM ", sise en mairie de Grisy-les-Plâtres .

Sans rendez-vous, avec la borne et la cabine, vous serez équipé d'un casque. Des protocoles de désinfection sont mis en place entre chaque passage. Le médecin pourra vous proposer d'utiliser, si besoin, les dispositifs médicaux connectés qui permettent de préciser et de compléter son diagnostic et ainsi d'exclure certaines affections.

- ***À la fin de la consultation, vous pourrez imprimer directement le compte-rendu, l'ordonnance et l'arrêt de travail, s'ils sont produits.***
- Si besoin, le praticien orientera le patient vers un médecin de ville ou vers les services d'urgence.



Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
Cabine de téléconsultation
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

- Comment se déroule une téléconsultation

- **Une secrétaire /hôtesse de la mairie de Grisy vous accompagne en cabine dans votre démarche de téléconsultation avec un médecin généraliste, inscrit à l'Ordre des Médecins.**
- **Présentation de la carte d'assurance maladie " VITALE ".**
- Quelques informations administratives et médicales vous seront demandées en début de téléconsultation, ce qui permettra au médecin de mieux évaluer votre situation.
- Connexion du médecin sur la plateforme.
- Réalisation de la téléconsultation avec selon les besoins l'utilisation de six dispositifs locaux de diagnostic.
- Rédaction d'un compte-rendu et archivage du dossier du patient par le médecin (les donnes sont sécurisées).
- Transmission d'une ordonnance et d'un arrêt de travail en mairie, si besoin.
- Fin de la téléconsultation avec un règlement du seul tiers payant.

- **La téléconsultation à Grisy-les-Plâtres est accessible aux Grisyliens et villageois voisins, en mairie du lundi au vendredi aux heures d'ouverture et de travail de l'établissement.**

Documents
Communiqué de presse de l'asurance maladie du Val-d'Oise
Grisy INFOS SANTE actualisé : les soigants du village
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69